



একাত্তর

SOLIDARITÉ
KUJUMUIKA
TET ANSANM
SOLIDARITY
ADWEN-KOR
SOLIDARIETA
SOLIDARITÄT
SOLIDARIDAD
KUKWATANIZA
SOLIDARIEDADE

DU BUREAU DE SAINTE-CROIX INTERNATIONALE POUR LA JUSTICE

Ouvre la bouche en faveur du muet, pour la cause de tous les abandonnés ;

~ Prov. 31, 8

La caractéristique de toute civilisation est le respect et la protection qu'elle accorde à la dignité humaine. Toutes les traditions religieuses affirment la dignité de la personne et l'unité de la famille humaine ; cependant, l'histoire nous apprend que des regroupements humains ont été marqués, systématiquement abaissés et marginalisés. Toute société a fait l'expérience de la violence institutionnalisée du racisme, du sexisme, de l'inégalité économique et de l'impérialisme culturel. Toutes les régions du monde et toutes les cultures se sont battues contre le préjudice, la discrimination et la xénophobie. Cette lutte se continue encore maintenant dans tous les pays, riches ou pauvres.



AUX PRISES AVEC LA MARGINALISATION

De tous les groupes aux prises avec la marginalisation et la violence, on peut en signaler quatre qui se font remarquer par leur sévérité et l'universalité de leur marginalisation : les femmes, les enfants, les migrants et les peuple autochtones.

Les femmes

Même si les femmes ont fait des progrès extraordinaires au cours des trente dernières années, on peut dire que nous avons affaire à un monde d'inégalités. Leur statut dans l'économie globale et le fait qu'on en fait des victimes de la violence ne fait que souligner leur état de subordination.

- * Des 1,2 milliard d'êtres humains à travers le monde qui vivent avec moins d'un dollar par jour, la vaste majorité sont des femmes.
- * Dans presque tous les pays, les femmes travaillent de plus longues heures que les hommes ; la plupart du temps, leur travail n'est pas rémunéré.
- * Alors que la participation des femmes dans le monde du travail a augmenté au cours des dernières années, elles travaillent souvent dans des emplois d'occasion ou dans des ateliers sous des conditions d'exploitation, insécurité, hostilité et humiliation. En moyenne, leur salaire ne se chiffre qu'à 78 % de celui versé aux hommes dans des positions semblables.
- * Les femmes ressentent davantage les soubresauts de la globalisation. Dans le sillage des « réajustements économiques » et des crises financières, elles doivent se retrancher dans des rôles d'entretien pour leurs familles et bien d'autres alors que les services sociaux disparaissent.

Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan qualifie la violence faite aux femmes comme la plus honteuse violation des droits humains – et la plus répandue. La violence physique faite aux femmes et aux filles ne connaît pas de frontières de géographie ou de culture. Elle existe dans tous les pays et les statistiques sont effrayantes.

- * Dans le monde entier, une femme sur trois connaîtra la violence durant sa vie.
- * Globalement, quatre millions de femmes ou de filles font l'objet de trafic à chaque année.
- * Au Pérou, 33 % de toutes les femmes sont abusées par leurs partenaires ; au Bangladesh, 47 %.
- * Depuis 1993, quelques 400 femmes ont été enlevées, torturées et mises à mort de façon brutale dans les villes de Juarez et Chihuahua. Les autorités mexicaines ont continuellement failli faire enquête dans ces cas ou d'offrir protection aux femmes.
- * Aux Etats-Unis 700 mil cas de viol sont rapportés par année. Ce ne représentent que 37 % de tous les cas.





.....-> Les enfants <->.....

La Convention sur les droits de l'Enfant est le traité le plus universellement accepté de l'histoire. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999, la Convention énumère les droits fondamentaux des enfants partout dans le monde, établit des normes pour la santé et l'éducation, et leur procure protection contre la discrimination, les traitements dégradants et l'exploitation économique. Mais, malgré la ratification quasi-universelle (tous les pays sauf les Etats-Unis et la Somalie), les enfants un peu partout dans le monde connaissent des violations flagrantes de leurs droits.

- * Chaque année, plus de 11 millions d'enfants meurent de maladies guérissables – environ 30 000 par jour.
- * Quelque 115 millions d'enfants d'âge scolaire ne reçoivent pas d'éducation primaire ; les trois-cinquième de ceux-là sont des filles.
- * Plus d'un demi-million d'enfants de moins de 18 ans ont été enrôlés dans les forces armées gouvernementales ou dans d'autres groupements armés dans plus de 85 pays à travers le monde.
- * Globalement, de 100 à 140 millions d'enfants vivent dans les rues – au moins 10 mille en Haïti et 10 millions au Brésil. Un peu partout dans le monde, les enfants de la rue sont ramassés et maltraités par la police au point même de les faire mourir et ce au nom du « nettoyage social ».
- * Les enfants dépourvus de personnes responsables sont privés de leur source première de protection. Aujourd'hui dans la région au sud du Sahara, plus de 11 millions d'enfants en dessous de 15 ans ont perdu leurs parents à cause du VIH / SIDA. Ces orphelins du VIH / SIDA sont plus vulnérables aux abus et à l'exploitation et enfin plus susceptibles de contracter cette maladie.

.....-> Les migrants <->.....

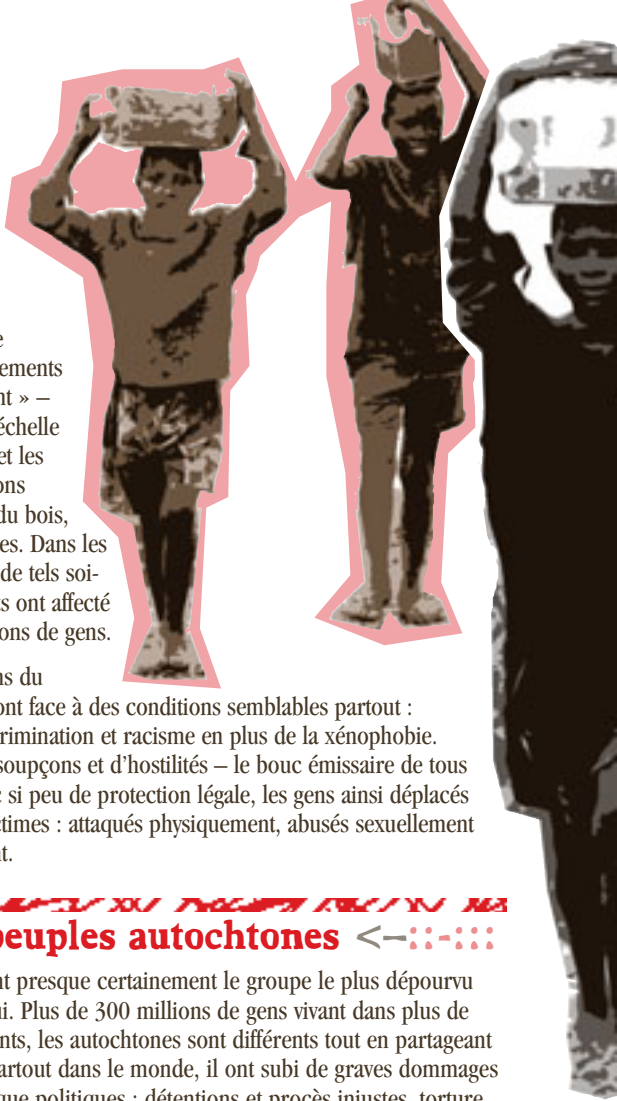
Les déplacements massifs des gens est un phénomène marquant de notre époque. Présentement, 180 millions de gens vivent en dehors de leur pays d'origine ; en 2050, ces « migrants » seront au nombre de 230 millions à travers le monde. On compte un autre 25 millions de gens « déplacés à l'interne » – à l'intérieur de leur pays, mais déracinés de leurs demeures.

Les raisons de ces phénomènes migratoires sont complexes et reliées entre elles. Cependant le déplacement forcé est trop souvent provoqué par les conflits et la violence ; la pauvreté et la désintégration du tissu socio-économique ; la destruction de l'environnement ou le soi-disant « développement ».

- * A travers le monde, quelque 36 millions de gens ont fui leurs pays à cause de conflits armés, la persécution ou d'autres formes de violence. Les palestiniens, au nombre de 4,1 millions, constituent le groupe le plus nombreux.
- * La pauvreté et le manque de conditions favorables ont forcé 80 à 97 millions de gens à se chercher de l'emploi en dehors de leur pays d'origine. Plus de 30 millions de travailleurs sont allés en Europe seulement en quête de travail.
- * Les désastres naturels et les ravages écologiques ont présentement créé au moins 25 millions de « réfugiés environnementaux ». On prévoit que les changements climatiques, la diminution des ressources naturelles ainsi que la dégradation de l'environnement emmèneront un autre 125 millions en 2050.



- * Globalement, la cause principale des déplacements est le « développement » – des projets à grande échelle tels que les barrages et les chemins ; les opérations minières et la coupe du bois, les parcs et les réserves. Dans les 10 dernières années, de tels soi-disant développements ont affecté la vie de 90-100 millions de gens.



Sans tenir compte des raisons du dérangement, les migrants font face à des conditions semblables partout : une intolérance accrue, discrimination et racisme en plus de la xénophobie. Souvent, ils sont la cible de soupçons et d'hostilités – le bouc émissaire de tous les problèmes sociaux. Avec si peu de protection légale, les gens ainsi déplacés se retrouvent comme des victimes : attaqués physiquement, abusés sexuellement et exploités économiquement.

...-:-:-> Les peuples autochtones <-:-:-:...

Les peuples autochtones sont presque certainement le groupe le plus dépourvu dans la société d'aujourd'hui. Plus de 300 millions de gens vivant dans plus de 70 pays sur les cinq continents, les autochtones sont différents tout en partageant des problèmes communs. Partout dans le monde, il ont subi de graves dommages tant dans leurs droits civils que politiques : détentions et procès injustes, torture, exécutions illégales et tueries générales. Sur l'autel de la globalisation, les peuples autochtones sont systématiquement exploités par les gouvernements et les corporations : leurs terres ancestrales et les ressources naturelles volées, leurs langues et leurs cultures supprimées, leurs connaissances traditionnelles piratées.

- * Au Bangladesh, 25 000 habitants des forêts, les Garo et Koch, font face à un bouleversement majeur de leur gagne-pain et leurs habitudes de vie parce que l'on prévoit construire un « éco-parc » à l'intérieur de l'ancienne forêt Madhupur. Dernièrement, la police a foncé sur les Garos alors qu'ils manifestaient pacifiquement cette décision. Une personne a été tuée et 25 autres blessées.
- * Les pygmées de Batwa, propriétaires de la haute forêt de l'Ouganda ont été expulsés de leurs domaines pour créer un parc de chasse et des réserves naturelles. Leur bannissement amena des changements dans leurs pratiques de chasse, ce qui a menacé la santé de la tribu. En effet, habitués aux remèdes traditionnels tirés des produits de la forêt, les Batwa n'ont plus accès à leurs médicaments naturels ou même la possibilité de payer pour des traitements conventionnels.
- * En Alberta, au Canada, la coupe du bois et l'extraction du pétrole et du gaz naturel causent l'érosion du sol, menacent la santé et le mode de vie des Cree de Lubicon. Les Lubicon n'ont jamais cédé les droits sur leurs terres ancestrales ou consenti à l'extraction des ressources comme le demandent les traités des droits humains internationaux.
- * Partout au Brésil, on retrouve la violence organisée contre les peuples autochtones, violence motivée par des préjugés raciaux et la lutte pour la terre. En 2003, 24 leaders autochtones ont été tués brutalement, dépassant le record des 10 dernières années.



GARANTIR LES DROITS HUMAINS

Assurer les droits des personnes marginalisées et, en fin de compte, mettre un terme à la marginalisation supposent d'une part une transformation personnelle et une transformation de la société. Des stratégies diverses et des approches variées sont nécessaires. En voici quelques exemples.

→ Rehausser la protection légale ←

Même si de nombreuses déclarations et conventions internationales existent déjà, il y a encore de la place pour améliorer la protection légale :

- * Établir des moyens légaux et des politiques plus fortes ;
- * Trouver des mécanismes pour assurer la mise en pratique des lois et la responsabilité des gouvernants ;
- * Créer des groupes de vérification indépendants pour faire respecter la loi et répondre aux plaintes ;
- * Soulever le vouloir politique pour garantir la bonne marche du système légal pour tous.

→ Eduquer pour une conscience globale ←

Le Dr Martin Luther King Jr. comparait l'humanité à une famille grandement séparée qui a hérité une maison aussi vaste que le monde dans laquelle tous doivent apprendre à vivre ensemble dans la paix. Ce défi ne peut se vivre, disait-il, qu'à la condition d'étendre ses engagements et loyautés à l'humanité entière – au delà des soucis pour les gens de sa race, tribu, classe, nationalité ou religion.

Parmi les stratégies cruciales pour assurer les droits de tous les peuples, il faut créer des « citoyens du monde » – former des personnes pour

- * respecter la dignité inhérente à toute personne humaine,
- * reconnaître l'interrelation et l'interdépendance de l'humanité,
- * accepter la multiplicité et la différence comme sources de croissance,
- * découvrir le terrain commun et la vision partagée, et
- * insister sur l'inclusion sociale et politique pour tous.

Seuls les « citoyens du monde » peuvent affirmer l'unicité essentielle de la famille humaine quand ils honorent ses différences, seront prêts à pratiquer la vertu de solidarité.

→ Mondialiser la solidarité ←

La solidarité est la réponse morale à l'unité humaine et à l'interdépendance. Comme le dit si bien Jean Paul II, la solidarité n'est pas une vague compassion ou une creuse détresse aux malheurs des autres. C'est la ferme et persévérante « détermination pour le bien commun ... pour le bien de tous et de chacun des individus parce que nous sommes tous responsables envers tous » (Sollicitudo Rei Socialis, # 38).

La solidarité donne de la chair à ce qu'il y a d'unique chez l'homme. Bâtir une culture globale de solidarité – de nouvelles normes, des systèmes et des structures qui donnent corps à l'engagement pour le bien de tous et de chaque individu – c'est l'ultime antidote à la marginalisation et le plus sûr garant des droits humains.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

~ Déclaration Universelle des Droits Humains



❖❖ Quoi faire ? ❖❖

1)

Étudier les accords internationaux des droits humains. Commencer par :

- * la Déclaration universelle des droits de l'homme – disponible en plus de 300 langues et dialectes : www.unhchr.ch/udhr/index.htm, et
- * la convention sur les droits de l'enfant : www.unicef.org/crc/crc.htm

2)

Parlez en faveur des droits humains

- * Joignez-vous aux campagnes d'organisations internationales des droits humains telles qu'Amnistie Internationale (AI) et « Human Rights Watch » (voir Ressources).
- * Faites des recherches sur le thème des droits humains dans votre pays. Partagez vos connaissances et passez à l'action. Pour une liste des pays ciblés par AI, voir <http://web.amnesty.org/links>.

3)

Affinez votre art pour devenir « citoyen du monde » :

- * Cultivez une vue d'ensemble :
 - Lisez les nouvelles mondiales au www.oneworld.net.
 - Organisez-vous pour faire la rencontre d'autres cultures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre pays.
 - Attendez les rencontres internationales telles que le Forum Social Mondial et les rencontres organisées par les Nations Unies.
- * Recherchez les faits de gens dont les droits ont été brimés :
 - Les réfugiés qui fuient la violence et qui éprouvent de la difficulté à trouver asile.
 - Les peuples autochtones dans votre pays.
 - Les immigrants – légaux ou illégaux – qui font l'objet de rejet et de discrimination.

4)

Faites appel aux gens qui détiennent le pouvoir pour faire la promotion des droits humains.

- * Faites en sorte que les politiques et les pratiques de votre église, votre paroisse et nos institutions protègent la dignité humaine, respectent les droits humains et favorisent l'égalité et la justice.
- * Invitez les groupes parrainés à offrir une assistance spéciale aux groupes marginalisés : soins de santé, éducation/entraînement et action décisive.
- * Tâchez de faire en sorte que l'aide de l'État serve à défendre les droits humains. Joignez-vous à ceux qui défendent les mêmes causes en s'opposant aux violations des droits humains dans les grandes corporations. (Pour plus d'informations, voir : www.iccr.org.)

❖ Ressources ❖

Sites Web

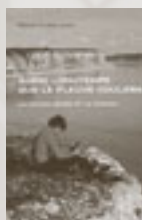
Amnistie Internationale < www.amnesty.org > est un mouvement international pour la défense des droits humains. Le site web comprend l'information et les actions suggérées sur une variété de sujets concernant les droits humains et l'information pertinente pour les bureaux d'AI à travers le monde (français, anglais et espagnol).

Human Rights Watch < www.hrw.org > conduit des recherches sur l'abus des droits humains dans toutes les régions du monde. Le site contient beaucoup d'informations concernant les droits humains. (français, espagnol, anglais et quelques documents en portugais).

Kairos : Initiatives canadiennes de justice œcuménique < www.kairoscanada.org >. Un organisme d'éducation / action qui joue sur plusieurs thèmes, tels les droits des autochtones, le droit des réfugiés et des migrants ainsi que la responsabilité corporative. (français et anglais)

Droits et Démocratie < www.ichrdd.ca > fait la promotion et défend les droits contenus dans la charte des droits humains internationaux. Il cible le développement démocratique, les droits de la femme, les droits des peuples autochtones, la globalisation et les droits humains. (anglais, français et espagnol)

Livres



Aussi longtemps que le fleuve coulera : La nation dénie et le Canada, René Fumoleau, Éditions du Septentrion, Sillery (Québec), 1994. Ce livre relate de quelle façon le Canada, représenté par ses commissaires au traité, est parvenu 1899-1900 et en 1921 à imposer sa présence dans l'immense territoire du Nord canadien, en négociant les traités 8 et 11 avec les occupants de la région. René Fumoleau présente la version des peuples dénés et montre l'ampleur de l'injustice qu'il a subie.



Not a minute more : Ending Violence Against Women, UNIFEM, 2003, disponible comme un fichier PDF sur www.unifem.org. Ce rapport souligne ce qui a été accompli dans le combat contre la violence faite aux femmes et donne de bons exemples de saines pratiques, donne un aperçu des défis qui nous guettent et suggère des pistes d'avenir.

Revue

INTERculture : Une publication de L'Institut Interculturel, Montréal, Québec, Canada. Les numéros # 143 et # 144 explorent les droits des migrants, des peuples autochtones et d'autres minorités. Voir : www.iim.qc.ca.

Vivre ensemble – Revue du Centre Justice et Foi, Montréal, Québec, Canada. Un bulletin des Jésuites qui alimente la réflexion sur les enjeux d'immigration, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants dans la société québécoise. Il aborde régulièrement les défis posés à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde. Disponible sur le site : www.cjf.qc.ca/ve/bulletins/index.htm.

Ressources suite -> >

***Uprooted : Refugees of the Global Economy***

Ce film (anglais avec sous-titres espagnols) présente l'histoire des immigrants qui ont laissé la Bolivie, Haïti et les Philippines après que les puissances économiques eurent dévasté leurs pays – et qui durent faire face à de nouveaux défis aux Etats-Unis. Ce vidéo soulève de nombreuses questions sur la politique d'immigration des É-U dans un temps où les grandes corporations traversent les frontières aisément. Produit par le National Network for Immigration and Refugee Rights, 2001, 28 mn. *On peut emprunter ce vidéo sans frais de la bibliothèque HCJJO (courriel : ksmmedley@cscsisters.org ; tel : 574-284-5303 ; fax : 574-284-5596).*



Partition pour voix de femmes. En l'an 2000, des millions de gens à travers le monde descendirent dans la rue pour dénoncer la pauvreté et la violence faite aux femmes. Ce document historique – une initiative de la Fédération des Femmes du Québec – représente un point tournant dans la solidarité globale. Aidé par le thème d'une chanson, ce documentaire célèbre la marche et explore 5 projets novateurs autour du monde destiné à protéger et à embellir les droits des femmes. Anglais et français ; produit par l'O.N.F., 2002, 86 mn. *On peut emprunter ce vidéo gratuitement du bureau Justice et Paix de la Congrégation de Sainte-Croix (courriel : maboneyal@botmail.com ; tel : 416-425-9396).*

**Pour plus d'information,
vous adresser à :**

BUREAU DE
SAINTE-CROIX
INTERNATIONALE
POUR LA JUSTICE



**Bureau de Sainte-Croix
Internationale pour la Justice**
403 Bertrand Annex – Saint Mary's
Notre Dame, IN 46556-5018, USA
Telephone: (574) 284-5366
E-mail: mturgi@igc.org
www.holycrossjustice.org